

BAROMÈTRE DU GRAND PARIS DES ENTREPRISES

Novembre 2016

Le suivi du projet par les acteurs économiques



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France



GRAND PARIS : DE NOUVEAUX BESOINS DE COMPÉTENCES !

Depuis maintenant un an, les fédérations professionnelles, la CGPME Île-de-France, le MEDEF Île-de-France et la CCI Paris Île-de-France suivent ensemble l'avancement du Grand Paris. Après un premier numéro consacré aux transports, le deuxième Baromètre mettait l'accent sur l'impératif de revoir à la hausse l'objectif de construction de logements. Ce troisième numéro aborde la question clef du besoin de compétences généré par les chantiers du Grand Paris.

Le Grand Paris avance mais tarde à produire des effets sur l'économie francilienne

Côté transports, la dernière Déclaration d'Utilité Publique concernant le Grand Paris Express, pour la ligne 15 Est, devrait être obtenue avant le printemps prochain. Côté aménagement, les autorisations de logements sont bien orientées, mais la production de béton prêt à l'emploi est encore en retrait. Les entreprises subissent toujours la baisse de la commande publique, en provenance notamment des collectivités. C'est par exemple le cas pour le secteur des Travaux Publics dont l'activité a reculé.

Les résultats de la dernière enquête de conjoncture de la CCI Paris Ile-de-France le confirment : la légère embellie de l'économie constatée en 2015 ne s'est pas amplifiée cette année.

Pourtant, les projets d'aménagement ne manquent pas, il faut encore en accélérer la réalisation. Car si plus de neuf entreprises sur dix déclarent à présent connaître le Grand Paris, seulement 25 % d'entre elles pensent qu'il représente une opportunité d'accroissement de leur activité !

Les entreprises souhaitent se saisir de ces opportunités !

Il est essentiel que le levier de la commande publique soit actionné de manière adaptée pour que le plus grand nombre d'entreprises se sente concerné. C'est pourquoi la Chambre, la CGPME, le MEDEF et les fédérations professionnelles ont lancé début 2016 la plateforme CCI Business des investissements du Grand Paris. Les plus grands maîtres d'ouvrage nous ont déjà rejoints : SGP, RATP, SNCF Réseau Île-de-France, RTE, le nouvel Etablissement Public d'Aménagement Paris - Saclay et la Ville de Paris.

Les chantiers du Grand Paris doivent être un levier de développement et de valorisation de l'apprentissage

Les nouveaux besoins de compétences, quantifiés par les travaux de la Direccte et des fédérations, sont significatifs. A titre d'exemple, une entreprise sur cinq du domaine de la construction prévoit d'embaucher. Un grand nombre sont prêtes à intégrer des jeunes en apprentissage, même si, pour les plus petites entreprises, la durée du contrat d'apprentissage est inadaptée à leur faible visibilité sur leur carnet de commandes.

En outre, il apparaît toujours difficile de trouver les compétences recherchées notamment sur les métiers techniques (chauffagistes, soudeurs, etc.). C'est la raison pour laquelle les fédérations professionnelles et la Chambre, formateurs de premier rang, souhaitent participer à la rénovation de la carte des formations aux côtés de la Région et de l'Etat pour concourir à une meilleure adéquation entre les besoins des entreprises et les qualifications de la main d'œuvre sur les territoires. C'est un des enjeux du futur SRDEII que pilote la Région.

En complément, les entreprises expriment des besoins en compétences importants pour faire face à la double transition écologique et numérique. Aussi, la Chambre forme chaque année 30 000 personnes dont 1 700 au sein de sa filière éco-activités, et de nouvelles formations spécialisées ont été ouvertes à la rentrée (dans les domaines de l'énergie, de la fibre optique, et de la gestion et de la protection de la nature).

Enfin, la formation continue n'a pas été oubliée. A ce titre, CCI Paris Ile-de-France et la Chambre FNAIM du Grand Paris viennent de signer un accord pour renforcer leur coopération en matière de formation dans le domaine immobilier.

Ensemble, formons aujourd'hui aux métiers de la ville de demain !



Jean-Paul VERMES,
Président
de la CCI Paris – Île-de-France

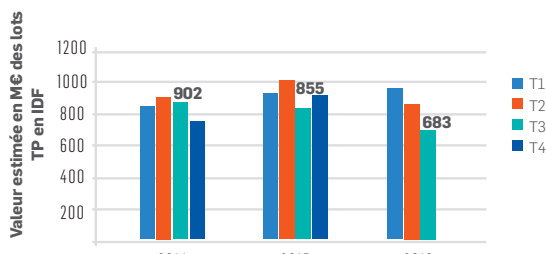


Etienne GUYOT,
Directeur général
de la CCI Paris – Île-de-France

INDICATEURS DES FÉDÉRATIONS

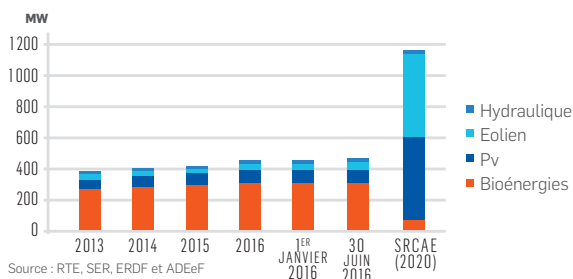
Les professionnels attendent encore l'effet Grand Paris.

LA COMMANDE PUBLIQUE EN TP EN BAISSÉ DE 20 % AU 3^{EMÉ} TRIMESTRE ET DE 10 % SUR UN AN



Source : « repère business secteur public IDF »

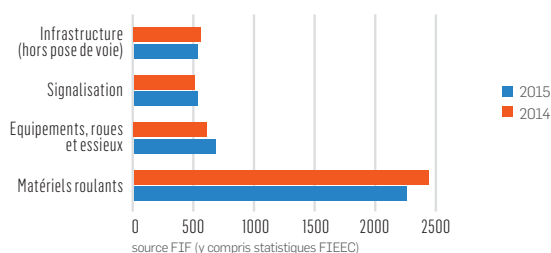
UNE PUISSANCE RACCORDÉE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN ÎLE-DE-FRANCE ENCORE LOIN DU COMPTE



Source : RTE, SER, ERDF et ADEEF

INDUSTRIE FERROVIAIRE : LÉGÈRE PROGRESSION EN 2015

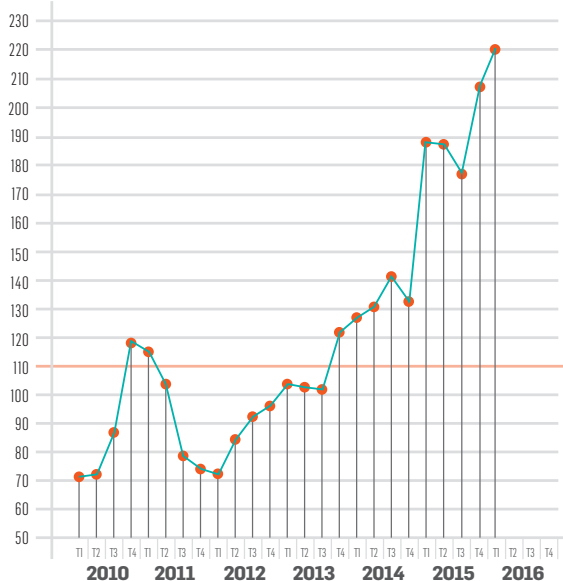
Chiffre d'affaires de l'industrie ferroviaire française (millions €)



source FIF (y compris statistiques FIEEC)

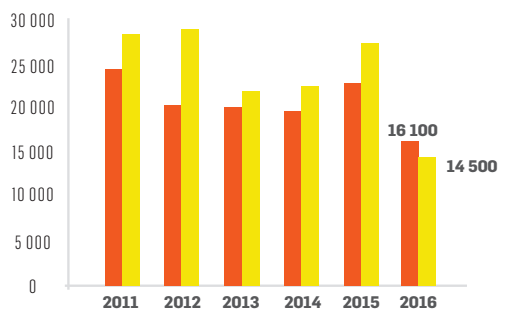
DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT: POINT HAUT HISTORIQUE, MAIS IL FAUT ALLER AU MOINS 2 Fois PLUS VITE !

Evolution de l'activité trimestrielle du secteur en %
Objectif du Plan France THD : 100% de couverture en 2022
Estimation du SYCABEL : production actuelle x2



Indicateur SYCABEL Indice 100 = moyenne trimestrielle
Source : SYCABEL (syndicat adhérent à la FIEEC)

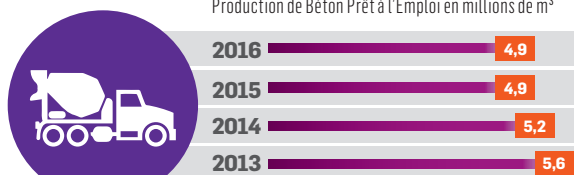
CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PRIVÉS : +33 % DE RÉSERVATIONS NETTES AU 1^{ER} SEMESTRE



Source : CAPEM (marché des particuliers hors vente en bloc)

LA PRODUCTION FRANCIENNE DE BÉTON PRÊT À L'EMPLOI ENCORE AU RALENTI EN 2016

Production de Béton Prêt à l'Emploi en millions de m³



Source : UNICEM IDF

LA PRODUCTION DE PRODUITS EN BÉTON À DESTINATION DU BÂTIMENT EN LÉGER PROGRÈS

Volume d'activités

+3%

sur les 8 premiers mois 2016 par rapport à la même période 2015

Source : FIB

LA PAROLE AUX FÉDÉRATIONS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT GRAND PARIS

« Le Grand Paris constitue une opportunité et un levier pour le développement de l'apprentissage. Nos entreprises participent quotidiennement à cette démarche. Elles permettent aux jeunes, sous contrat de travail, de suivre une formation leur permettant d'acquérir une qualification professionnelle. Les maîtres



d'ouvrages publics du Grand Paris doivent participer à cet effort collectif en reconnaissant l'apprentissage comme réponse aux clauses d'insertion sociale figurant dans les marchés publics. »

◀ Patrick Aimon, Président FFB GP

UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CARRIÈRES ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ÎLE-DE-FRANCE

« Les producteurs de granulats et de BPE continuent à espérer un démarrage rapide des travaux du Grand réseau express dont les effets, même si certains signes sont encourageants, tardent à se faire véritablement sentir.

Nos professions espèrent, comme beaucoup d'autres acteurs de la filière construction, que les pouvoirs publics mettront tout en œuvre pour que le Grand Paris soit véritablement un levier de croissance de l'économie régionale et nationale et de développement de l'économie circulaire. »



◀ Bruno Huvelin, Président UNICEM IDF

FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU RECYCLAGE

« Compte-tenu de l'ampleur et de la complexité des travaux, l'optimisation du circuit logistique est indispensable, et doit s'appuyer sur une utilisation maximale de la voie fluviale pour l'évacuation des déblais.

Les groupements d'entreprises semblent aujourd'hui la solution la plus fiable pour assurer la continuité de cette évacuation et l'avancement des travaux dans le respect de la réglementation et selon le calendrier initialement prévu. L'entente et le dialogue entre les métiers sont la clé de la réussite de ce projet. »



◀ Erwan Le Meur, Président Fédération des Entreprises du Recyclage - Région Parisienne BTP

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU BÉTON

« Les travaux du Grand Paris qui débutent doivent bénéficier à l'ensemble des industries et des entreprises franciliennes du secteur du BTP, pour relancer l'activité et l'emploi sur le territoire de la Région Île-de-France. »



◀ Philippe Guat, Président FIB

FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENTS IMMOBILIERS GRAND PARIS

« Les travaux du Grand Paris commencent à être visibles sur le terrain, c'est une bonne nouvelle. Les citoyens comme les entreprises ont participé à cette grande aventure urbanistique. Dans le même temps, une reprise des ventes de logements, qui se poursuit depuis 5 trimestres, génère une légère augmentation des prix. Elle bénéficie à tous les secteurs géographiques franciliens et les investisseurs ont repris le chemin des bureaux de ventes dans le neuf. Cette fluidité des marchés est un atout. »



◀ Didier Camandona, Président de la Chambre FNAIM du Grand Paris

FÉDÉRATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS ÎLE-DE-FRANCE

« Les réservations de logements par les particuliers en Île-de-France, ont enregistré une progression de 33 % au premier semestre. Il faut s'en réjouir et conforter ces bons résultats en inscrivant dans la durée les dispositifs en faveur des primo-accédants (PTZ) et des investisseurs (Pinel). Les recours abusifs, et l'accumulation des normes et règlements pénalisent encore lourdement la production de logements.



La libération du foncier constructible en reste également une des clés et le projet de création d'une société foncière solidaire contribuerait efficacement à cet objectif. »

◀ Christian Terrassoux, Président FPI IDF

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS ÎLE-DE-FRANCE

« Le Nouveau Grand Paris entre en phase opérationnelle avec les premières attributions de chantiers sur la Ligne 15 sud et le RER Eole et nous nous en réjouissons. Il est essentiel que chacun dans ses fonctions soit attentif à la création de valeurs et notamment aux retombées économiques locales. »



◀ José Ramos, Président FRTP IDF

FÉDÉRATION NATIONALE DES ACTIVITÉS DE DÉPOLLUTION ET DE L'ENVIRONNEMENT

« La gestion optimale des déblais et déchets de chantiers produits par les travaux du Grand Paris demande la mise en œuvre d'installations complémentaires adaptées pour le recyclage et la valorisation de ces déchets. Les entreprises adhérentes de la FNADE ont le souhait d'être associées le plus étroitement possible au schéma directeur de gestion des déblais du Grand Paris afin de favoriser la cohérence de l'organisation des moyens nécessaires, dans le respect des objectifs du Plan Régional des déchets. »



◀ Fabienne Piotelat, Présidente FNADE Île-de-France



ATTENTES DES ENTREPRISES

L'APPRENTISSAGE EN RÉPONSE AUX BESOINS DE FORMATION GÉNÉRÉS PAR LE GRAND PARIS.

Le Grand Paris représente des besoins en compétences pour 12 % des entreprises, tous secteurs confondus

D'après l'enquête de conjoncture CCI Paris – Île-de-France (4 500 dirigeants d'entreprises interrogés entre le 5 et le 26 septembre 2016), les principaux besoins concernent les domaines du développement durable et de l'environnement (36 %), les technologies de l'information et de la communication (29 %), les savoirs-faire techniques (27 %) ainsi que la sécurité – prévention (26 %).

80 % des qualifications recherchées sont de niveau CAP et Bac Professionnel.

Pour intégrer ces compétences, les entreprises prévoient majoritairement le recrutement externe (56 %, avec une nette préférence aux candidats expérimentés), la formation de leurs salariés (47 %) et les contrats d'apprentissage (34 %).

70 000 emplois supplémentaires sont attendus d'ici 2020 dans le BTP

Ces créations de postes ont été estimées par la Direccte et les fédérations professionnelles. En termes de qualifications, 20 % des entreprises de la construction expriment des besoins spécifiques. Selon l'enquête de conjoncture de la CCI Paris – Île-de-France, les priorités des dirigeants de ce secteur concernent les formations obligatoires (habilitations, sécurité), le mode projet au service de la coordination entre les différents métiers sur le chantier, l'encadrement de chantiers et enfin l'accès à la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

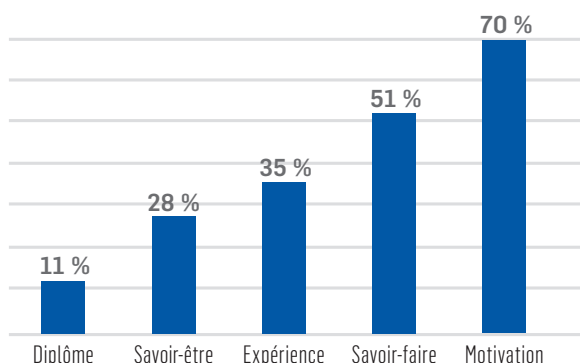
C'est une opportunité et un levier pour développer la formation par l'apprentissage...

En termes de qualifications, les difficultés des entreprises du BTP à trouver les compétences recherchées notamment sur les métiers techniques (chauffagistes, soudeurs, etc.) sont confirmées par les derniers travaux menés par l'Observatoire des Formations, de l'Emploi et des Métiers (OFEM) de la CCI Paris – Île-de-France et le CREDOC.

Cernant le mode de formation initiale, deux entreprises du secteur de la construction sur trois privilégient l'apprentissage contre la moitié des entreprises pour l'ensemble des secteurs d'activité. Les entreprises apprécient le volontarisme et les qualités professionnelles des apprentis et les recrutent volontiers à l'issue de leur formation. Cette voie d'intégration au monde professionnel s'adresse à un large panel de candidats : les entreprises recherchent des personnes bien formées mais surtout motivées.

Certes, l'apprentissage permet aux entreprises d'accueillir des jeunes dont les compétences s'adapteront à leurs besoins. Mais son développement est entravé au sein des plus petites entreprises. Par exemple, la durée du contrat d'apprentissage (entre un et trois ans) s'inscrit dans un autre temps que celui des PME-TPE ayant une faible visibilité sur leur carnet de commandes.

Qu'attendez-vous prioritairement d'un candidat ? ²



... à condition de valoriser la filière BTP et d'ajuster l'offre de formation

Les professionnels attendent du Grand Paris qu'il contribue à rendre la filière BTP plus attractive pour les jeunes. Les perspectives de carrière existent, la diversité des métiers est large et l'utilité sociale de ces travaux techniques de construction est tangible.

Enfin, le contenu de l'offre de formation sera d'autant plus en phase avec les besoins des entreprises, si les professionnels du secteur, les organismes de formation et les grands maîtres d'ouvrage intensifient leurs échanges en prenant en compte la nouvelle échelle des 24 nouveaux bassins d'emplois et de formation qui se dessine en Île-de-France.

1- CEP Bâtiment 2014, CEP Travaux Publics 2013

2- Enquête Conjoncture CCI Paris Île-de-France, 2016

